

Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance

3e. Infrastructure



Cadre d'analyse de l'Etat des lieux

Objet du présent Chapitre

3. Système, structure & ressources



(a) Régulation et pilotage systémique

- Instances de gouvernance et modalités du pilotage du système
- Mécanismes d'évaluation / approche qualité au niveau macro (bassin/secteur) et au niveau de chaque opérateur
- Accréditation & évaluation des opérateurs de formation
- Rôles et implication des acteurs dans la gouvernance

(b) Organisation de l'écosystème

- Périmètre de compétence entre différents niveaux de pouvoir
- Acteurs de l'écosystème (répartition des rôles, objectifs, gouvernance, etc.)
- Accords de coopération & partenariats, et leur régulation

(c) Offres & parcours

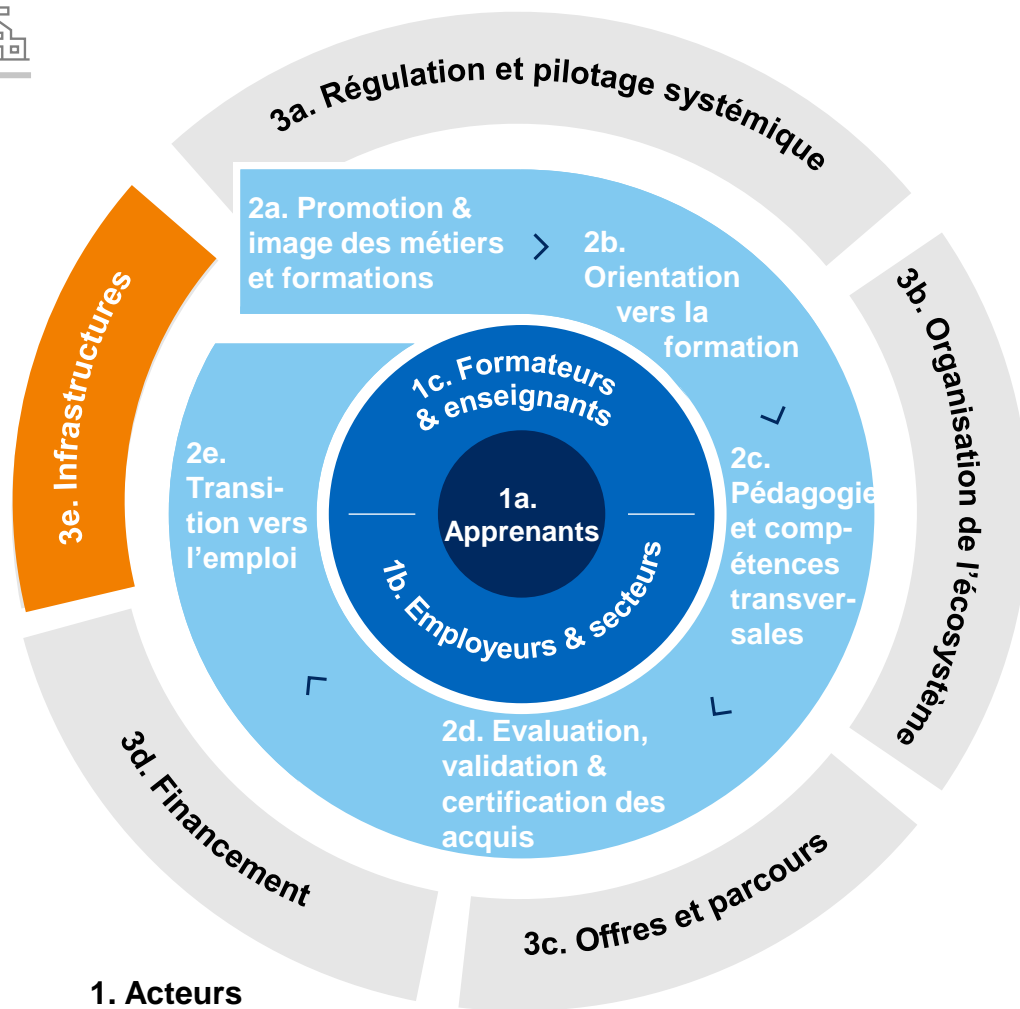
- Structure & définition de l'offre et des parcours (types, durée, curriculum, options, débouchés, profils)
- Pertinence de l'offre au regard des besoins sociétaux (de société, des employeurs, des futurs métiers, etc.)
- Contenu et qualité des formations, référentiels, profils formation, dossiers pédagogiques
- Articulation et fluidité des parcours de formation

(d) Financement

- Sources, montants et mécanismes de financement des différents acteurs et formations
- Modalité d'utilisation des fonds

(e) Infrastructures

- Disponibilité des infrastructures et technologies pour l'enseignement et la formation
- Gestion et mutualisation des infrastructures



1. Acteurs

(a) Apprenants

- Capacités, sens et motivation (sens de l'apprentissage)
- Accompagnement de l'apprenant durant la formation
- Incitants (financiers & non-financiers) à la formation ; rémunération

(b) Employeurs, secteurs et partenaires sociaux

- Niveau d'implication dans la formation (par ex., en alternance, stage, mise à disposition de ressources, équipements, formateurs, etc.)
- Implication dans la gouvernance de l'écosystème
- Incitants à la participation à la formation

(c) Formateurs et enseignants

- Organisation du travail
- Statut et carrière
- Formation et développement professionnel

2. Parcours de l'apprenant



(a) Promotion & image des métiers et formations

- Promotion et accès à l'information sur les opportunités de formation et des métiers

(b) Orientation vers la formation

- Aide au choix et orientation vers la formation la plus adéquate
- Prérequis et mécanismes de sélection (motivation, évaluation des compétences de bases)
- Accompagnement (vers centres, écoles, employeurs)

(c) Pédagogies, compétences transversales et savoir-être

- Canaux de formation (écoles/ centres, en ligne / présentiel etc.)
- Modalités d'organisation (durée, rythme, méthodes et ressources pédagogiques, duale/triale, etc.)
- Méthodes pédagogiques
- Innovation pédagogique (digitalisation, hybridation des parcours, classe inversée, etc.)
- Compétences transversales et savoir-être

(d) Evaluation, validation et certification des acquis

- Procédures et gouvernance des certifications (y.c. équivalences)
- Evaluation / validation des compétences de la formation et expériences professionnelles
- Reconnaissance des certifications sur le marché du travail et dans le système d'enseignement / formation

(e) Transition vers l'emploi

- Accompagnement post-formation
- Mise en correspondance avec les employeurs



Messages clés : Infrastructures

- A** Les **infrastructures et équipements ont une importance particulière pour la formation qualifiante**
- Les formations qualifiantes nécessitent davantage d'équipements et d'infrastructures que l'enseignement général
 - Les équipements et infrastructures sont un déterminant important de la qualité des formations qualifiantes
- B** A l'exception des bâtiments scolaires qui restent un défi majeur (mais sortant du cadre de cet Etat des lieux et faisant l'objet d'investissements en cours), la question des infrastructures et équipements n'est **pas revenue comme un point de douleur prioritaire** dans les entretiens qualitatifs et focus groupes. Cependant, les **réponses aux enquêtes en ligne « enseignants / formateurs » et « apprenants » sont plus nuancées¹ quant à la satisfaction des acteurs concernant leur accès aux équipements** – principalement dans l'enseignement qualifiant
- Deux marges d'amélioration principales ressortent :
- Une **hétérogénéité entre les établissements / options de l'enseignement qualifiant** dans certains desquels les apprenants n'ont pas accès à un matériel de qualité et à jour
 - **La question de l'efficience du maillage** des équipements sur le territoire, qui est **revenue à de multiples reprises** comme une opportunité d'améliorer l'efficience de l'écosystème
- C** Plusieurs **leviers potentiels d'action** sont évoqués par les acteurs afin de renforcer davantage l'accès à des équipements et infrastructures de qualité et « à jour » pour tous
- i Continuer à améliorer les mécanismes** mis en place ces dernières années pour renforcer la qualité et la disponibilité des infrastructures et équipements, en particulier dans l'enseignement qualifiant (en assurant notamment des solutions à la diminution à venir des fonds FEDER)
 - ii Renforcer le pilotage intégré et la mutualisation** au sein des et entre opérateurs, au-delà des progrès récents effectués
 - iii Davantage mobiliser les contributions des employeurs et secteurs** afin d'améliorer l'accès à des équipements à jour et de qualité
 - iv Améliorer les incitants** à ouvrir des options techniques (notamment dans l'enseignement qualifiant) – retours contrastés
- D** Par ailleurs, le **développement de l'alternance est, en lui-même, un levier indirect** permettant d'améliorer l'accès à – et de réduire le coût pour les finances publiques – des équipements et infrastructures (avec cependant des réserves)

1. P.ex. 60 à 90% formateurs, selon les opérateurs, estiment que les équipements sont à jour et en phase avec les réalités du métier, mais 30 à 55% d'entre eux estiment que la qualité / disponibilité des infrastructures et des équipements est un obstacle à l'apprentissage au sein de leur école / centre de formations – avec les enseignants de l'enseignement qualifiant montrant la satisfaction la plus basse

A. Les infrastructures et équipements revêtissent une importance particulière pour assurer des formations qualifiantes de qualité

Les formations qualifiantes nécessitent davantage d'équipements et infrastructures que l'enseignement général

4 types d'équipements / infrastructures spécifiques aux formations qualifiantes sont nécessaires:



Les ateliers et espaces de travail dans l'ensemble (p.ex., établis, outils de base)



Les équipements et machines de travail de pointe (p.ex., unité d'usinage numérique, simulateur de pistelage de peinture)



Les **outils de travail** (p.ex. petit outillage, postes de soudure)



Les consommables (p.ex., matières premières et ressources naturelles, équipements de protection individuels, matériel industriel, p.ex., colle, fils)

Les équipements et infrastructures sont un déterminant important de la qualité des formations qualifiantes

Accroître la disponibilité et la qualité des équipements et infrastructures dans la formation professionnelle et l'enseignement qualifiant permet:



D'offrir une formation de qualité (p.ex., connaissance des technologies de pointe) **et sécurisée** (p.ex., équipements de protection individuelle)



De former les apprenants sur du matériel « à jour », conforme à la réalité actuel du métier qu'ils sont appelés à exercer



De contribuer à la motivation des apprenants et l'attractivité de la formation

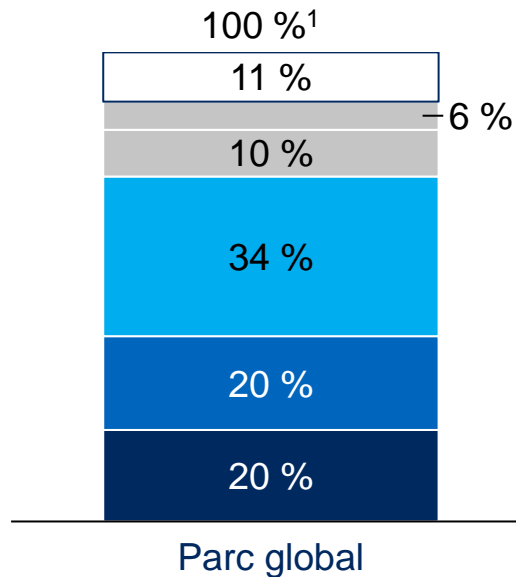
Les questions liées aux équipements numériques « de base » des écoles, ainsi que la question des bâtiments scolaires (non spécifiques à l'enseignement qualifiant) ne sont pas abordées dans cet Etat des lieux transversal – Elles sont notamment traitées dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence et le Plan de Relance de la Wallonie

A. La question des bâtiments scolaires n'est pas abordée dans cet état des lieux – car plus large que le périmètre considéré – mais reste un point d'attention important en FWB

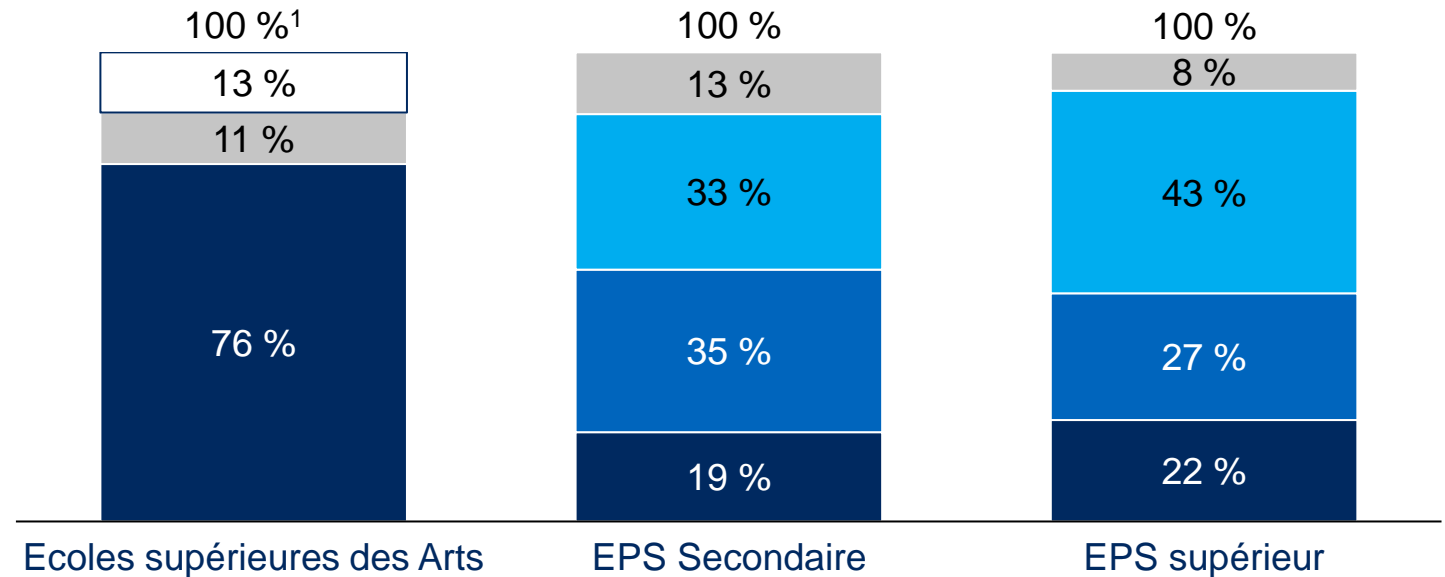
Période de construction

Autre 1988-2007 1959-1987 1920-1958 Avant 1920

Ancienneté du parc global des bâtiments scolaires, données 2021¹



Ancienneté du parc de certains segments des bâtiments pour certains types d'enseignement, données 2021



Projet en cours: les investissements publics importants prévus dans les bâtiments scolaires au cours des prochaines années devraient contribuer à résoudre une partie (mais une partie seulement) de ce problème de vétusté

1. Données non disponibles sur l'ensemble du parc des bâtiments scolaires concerné

Sources: Chantier des bâtiments scolaires, CLEF-WB Rapport final

B. La question des infrastructures et équipements n'est pas revenue comme un point de douleur prioritaire dans les entretiens qualitatifs et focus groupes...



Dans le **cadre des entretiens qualitatifs et focus groupes** (apprenants, formateurs, employeurs) réalisés dans le cadre de l'Etat des lieux, **les équipements et infrastructures ne sont pas revenus comme un point de douleur prioritaire**



Dans la **formation professionnelle en particulier**, les retours qualitatifs **sont globalement positifs** sur la disponibilité et la qualité des infrastructures



Dans l'**enseignement qualifiant**, les **retours sont plus nuancés** avec, malgré **une amélioration importante ces dernières années**, une **hétérogénéité plus importante** entre les établissements / options, pour certains desquels les apprenants n'ont pas accès à un matériel de qualité et à jour



Par ailleurs, la **question de l'efficience du maillage** des équipements sur le territoire est **revenue à de multiples reprises** comme **un point d'amélioration significatif**, malgré les initiatives prises dans ce domaine au cours des dernières années – voir *point 2.B pilotage intégré de ce document*



Le financement des IFAPME et FOREM a en grande partie dépendu des fonds FEDER au cours des dernières années, qui arrive à son terme

Le renouvellement des équipements devra faire l'objet d'une attention particulière

... cependant, les réponses aux enquêtes en ligne « enseignants / formateurs » et « apprenants » sont plus nuancées – principalement concernant l'enseignement qualifiant

Apprenants



Proportion d'apprenants estimant que les équipements, installations et matériaux utilisés **sont à jour par rapport à la réalité du métier**

~60% des apprenants de l'**enseignement qualifiant de Plein Exercice**

N=117

~70% des apprenants de l'**alternance (CEFA et IFAPME / EFP)**

N=53

Formateurs/enseignants



Proportion d'enseignants / formateurs estimant que les équipements, installations et matériel utilisés **sont à jour par rapport à la réalité du métier**

~60% des enseignants de l'**enseignement qualifiant**

N=186

~70% des **formateurs de l'EFP / IFAPME**

N=43

~90% des **formateurs du Forem**

N=35

Proportion d'enseignants / formateurs estimant que la **qualité / disponibilité** des infrastructures et des équipements **est un obstacle à l'apprentissage** au sein de leur école / centre de formations

~55% des enseignants de l'**enseignement qualifiant**

N=186

~40% des **formateurs de l'EFP / IFAPME**

N=43

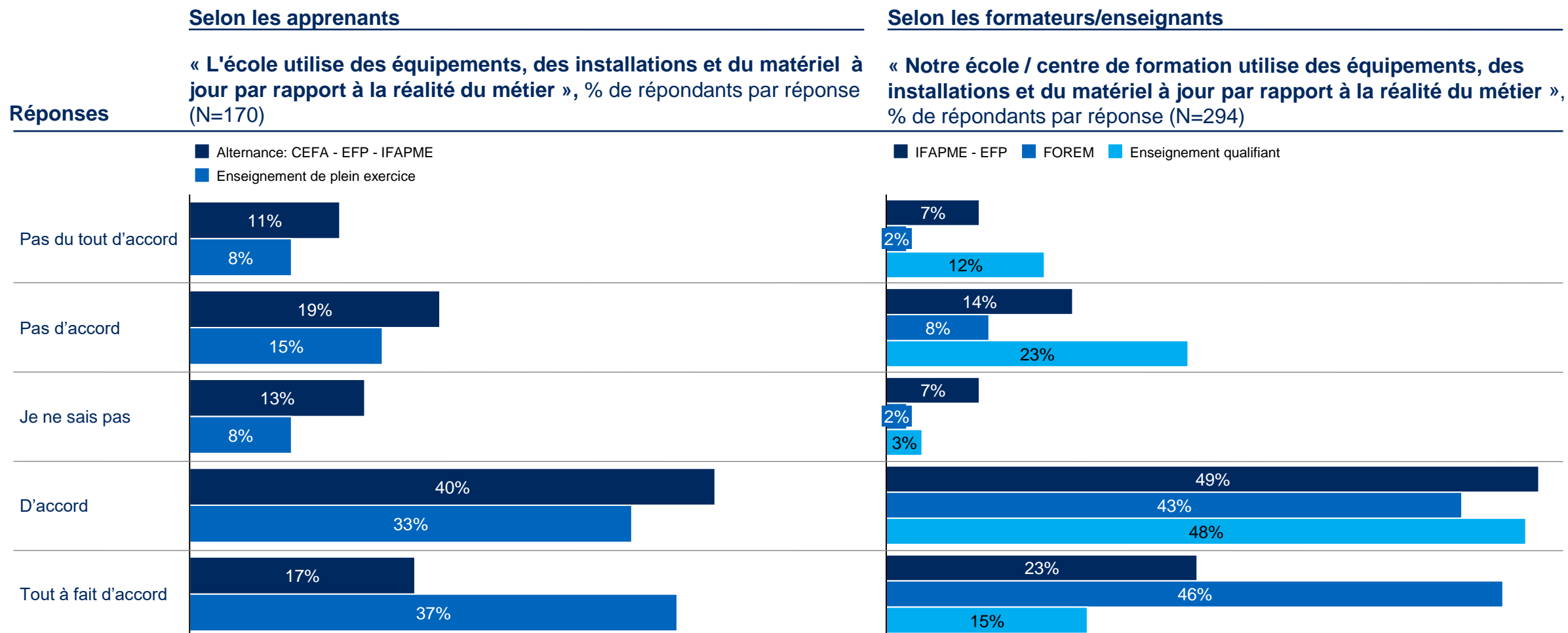
~30% des **formateurs du Forem**

N=35

Des biais peuvent exister dans les réponses aux enquêtes en ligne, étant donné le caractère volontaire de la réponse à ces dernières

~64% des apprenants et ~75% des formateurs/enseignants sont satisfaits des équipements, installations et du matériel de leur école (réserve: échantillon limité sur base volontaire)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE - POTENTIEL BIAIS DE RÉPONSE – TAILLE DE L'ÉCHANTILLON RESTREINTE POUR CERTAINES SOUS-CATÉGORIE



B. Zoom – Plusieurs initiatives publiques ont été mises en place pour améliorer la qualité des infrastructures et équipements ...

Exemples d'initiatives ayant permis d'améliorer l'accès global aux équipements



- **Depuis 2000, développement du Fonds d'Équipement** afin de financer continuellement l'achat d'équipements de pointe, spécifiquement pour l'alternance, à hauteur de:
 - 5m€/an de financement de la FWB
 - 10m€ financés par le FEDER pour 2014-2020
- **Développement des CTA depuis 2007** (30 centres aujourd'hui), **avec financement préférentiel par le Fonds d'équipement**, afin de faire bénéficier les établissements d'équipements de pointe depuis 2007



- **Développement des Centres de Compétence**, notamment via des partenariats avec les secteurs, avec 23 centres de compétences, dont 10 en ASBL¹
- **Investissement continu des centres** dans les équipements de base, soutenu par les programmes **FEDER**² (+40 m€) pour le financement d'équipements de pointe sur 2014-2020:
 - Appel à projet et sélection des projets en cours pour la nouvelle programmation, avec une contribution moindre espérée du FEDER, **pouvant mener à des difficultés de financement futur**
- Plan de Relance Wallon via le programme « **Investir dans les infrastructures et équipements de formation** » (93m€ au total), ayant par exemple permis la construction d'un nouveau bâtiment à Belgrade par le Forem et l'IFAPME



Ces dernières années, beaucoup d'efforts ont été faits et, aujourd'hui, l'équipement et infrastructure ne sont plus un point de rupture de notre système

1. Centres de Compétences en Gestion propre, 2 en Gestion « IFAPME-FOREM » (ConstruForm), et 10 en ASBL (dont Epicuris et AutoForm, dont l'IFAPME fait partie)

2. Le programme FSE contribue également aux projets de l'enseignement et de la formation professionnelle, mais avec un moindre focus sur les équipements, relativement au soutien du FEDER

B. ... il existe cependant une opportunité de réduire l'hétérogénéité subsistant en particulier dans l'enseignement qualifiant

Système de financement des équipements de l'enseignement qualifiant



Équipement de « pointe »



Investissements financés par le Fonds d'Équipement

- Soumission de la demande d'équipement par la direction d'établissement (initiative d'investissements décentralisée)
- Soumission en mars N-1 pour obtention en janvier N
- Participation de 10 à 20% du montant total sur fonds propres de l'école

Équipement de base



Achats d'équipements financés par les

- Budgets « Frais de fonctionnement » (avec un multiplicateur plus élevé pour les élèves du qualifiant)
- Apprenants
- Fonds propres de l'école
- Secteurs, de manière opérationnelle

Facteurs structurels pouvant mener à une hétérogénéité du niveau d'équipement dans l'enseignement qualifiant

Demande d'investissements dépendant des directions:

- **De leur capacité à prendre l'initiative et à les planifier**
- **De leur volonté d'investir également dans les options en alternance** – dans le cas des CEFA
- **De la capacité de l'établissement à débloquer des fonds propres** (10 à 20% de l'investissement à financer sur fonds propre)

Budgets de « frais de fonctionnement » dépendant du nombre d'élèves, favorisant ainsi les établissements avec beaucoup d'élèves

Recours aux fonds propres de l'école et aux moyens des apprenants / parents entraînant de facto une hétérogénéité

Soutien non systématique des employeurs / secteurs, hétérogène entre établissements et secteurs

“ ”

Dans certains CEFA, les infrastructures sont très basses, mais ça dépend vraiment. Ne fut-ce que pour rassurer les parents, il y a un travail à faire

“ ”

C'est vrai qu'il y a des nuances entre régions / réseaux, mais tout est mis en place pour que cela se passe bien

“ ”

Ça dépend de la politique de l'école, notamment si on intègre pas complètement que les CEFA ont besoin d'un équipement équivalent, alors il y a un problème



C. Plusieurs leviers potentiels d'action sont évoqués par les acteurs afin de renforcer davantage l'accès à des équipements et infrastructures de qualité et « à jour » pour tous

- i **Continuer à améliorer les mécanismes** mis en place ces dernières années pour renforcer la qualité et la disponibilité des infrastructures et équipements, en particulier dans l'enseignement qualifiant (en assurant notamment des solutions à la diminution à venir des fonds FEDER)
- ii **Renforcer le pilotage intégré et la mutualisation au sein des et entre opérateurs**, au-delà des progrès récents effectués
- iii **Davantage mobiliser les contributions des employeurs et secteurs** afin d'améliorer l'accès à des équipements de qualité et « à jour »
- iv **Améliorer les incitants** à ouvrir des options techniques (notamment dans l'enseignement qualifiant)

ii. Pilotage et mutualisation – Le pilotage intégré et la mutualisation sont mentionnés dans la recherche internationale et par les acteurs comme des leviers potentiels d'amélioration de l'accès à des infrastructures et équipements de qualité

Pilotage



Un pilotage systémique des équipements permet une transparence sur l'existant et une consolidation des demandes d'investissement

Entre opérateurs

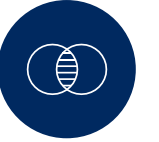
- Opportunité d'améliorer la transparence sur les équipements en place en **systematisant la mise à jour du « Cadastre des équipements pédagogiques »**
- Opportunité d'avoir recours à un « **comité de pilotage des équipements inter-opérateurs** » au sein p.ex. des IBEFE

Au sein des opérateurs – enseignement qualifiant et CdC

- **Opportunité de développer / renforcer les outils de transparence et de pilotage** afin de limiter les doubles investissements

Voir contexte page précédente

Mutualisation



La mutualisation des équipements est préconisée dans la littérature internationale et évoquée par certains acteurs car elle permet d'offrir un équipement de qualité à tous dans un cadre budgétaire maîtrisé

Entre types d'opérateurs

- Opportunité de **fluidifier l'accès aux structures communes** pour les opérateurs qui ne sont pas à l'initiative du projet (p.ex. accès de l'enseignement aux CdC)

Au sein des types d'opérateurs

- Opportunité de **continuer à développer la mutualisation des infrastructures** et d'y recourir de manière plus systématique (p.ex. aux CTA, aux CdC, aux CdR)

Notamment mentionnée dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence

ii. Pilotage – Les mécanismes actuels de planification des investissements ne permettent pas toujours d’assurer un maillage efficient du territoire

Absence de pilotage inter-opérateur des investissements



A ce jour, chaque opérateur réalise indépendamment ses décisions d’investissement

Aucune instance transversale n’est actuellement chargée de piloter, **au niveau francophone**, les investissements en équipement et infrastructure pour **éviter les doublons et assurer un maillage efficient du territoire**

Depuis 2014, un **cadastre¹** a été créé en ce sens – mais **celui-ci demeure parcellaire et peu utilisé** à ce stade (hormis par l’enseignement qualifiant)

“ ” *On a essayé de compléter le Cadastre, mais c’est un boulot de 10 ans – c’est le genre de projet qui n’aboutit jamais*

“ ” *On savait que le CTA à côté était équipé, mais on voulait aussi se positionner dans ce domaine, donc on a investi dans les équipements nécessaires*

“ ” *Aujourd’hui les collaborations ne sont pas des plus simples donc on a préféré s’équiper aussi*

Par ailleurs, des opportunités d’amélioration existent aussi en termes de planification au sein des opérateurs eux-mêmes, exemples dans l’enseignement qualifiant et les CDC



- **Existence de mécanismes visant à limiter les inefficiences entre investissements des établissements (en ce compris CTA)**
 - **Plateforme ARCHIBUS**, cadastre informatisé des équipements dans l’enseignement qualifiant (pour matériel >2.500€)
 - **Mécanisme d’octroi des financements du « Fonds d’équipements² »** permettant :
 - **La validation des projets, en cohérence avec l’offre existante dans la zone / bassin** et l’offre existante au sein de l’établissement
 - **La mise à jour automatique d’ARCHIBUS**
- **Cependant**, retours des acteurs mentionnant des lacunes dans l’application du système, **amenant à des doubles investissements**

“ ” *Dans les faits, une école avec pas mal de moyens a investi dans du matériel d’infographie de pointe alors que le CTA d’à côté avait fait pareil un an avant*

forem

Centres de compétences

Retours de certains acteurs concernant :

- **La potentielle inefficience de certains investissements, sous-utilisés**, car ne rencontrant potentiellement pas les besoins (actuels et futurs) des publics formés
- **Leur volonté d’établir un cadastre des équipements** afin d’éviter les doublons dans les investissements des CdC

Une mise à jour et une analyse du « Cadastre des équipements pédagogiques » inter et intra-opérateurs permettrait d’objectiver les éléments mentionnées par les acteurs

1. Accord de coopération depuis 2014 pour la création du cadastre inter-opérateur, mais existence depuis 2006 du cadastre propre à l’enseignement qualifiant

2. Couvrant +95% des projets d’investissement en équipements de pointe

ii. Mutualisation – Plusieurs initiatives de mutualisation ont été déployées ces dernières années; le plein potentiel n’est cependant pas encore atteint

Des initiatives de mutualisation ont vu le jour au cours des 20 dernières années, visant principalement les équipements de pointe ...

Initiative	Type d'opérateur	Description
Centres de Technologie Avancée (CTA)	Principalement enseignement qualifiant	Réseau de 30 Centres de Technologie Avancée (CTA), créés en 2007 <ul style="list-style-type: none"> Fréquentés par les apprenants sur base obligatoire pour certaines UAA, sur base volontaire pour le reste Disposant d'équipements de pointe
Centres de Compétences (CdC) & Centres de Références (CdR)	Principalement formation professionnelle	Réseau de 23 CdC, créés en 2001, et 5 CdR, créés en 2006¹ <ul style="list-style-type: none"> Fréquentés pour certaines UAA ou l'ensemble des formations, selon les cas Disposant d'équipements de pointe

- Centres principalement initiés par le **Forem, Bruxelles Formation, VDAB et Actiris**
- CdC accessibles pour l'IFAPME, car :**
 - Dans la gestion de plusieurs CdC (Epicuris, ConstruForm, AutoForm)**
 - Disposant d'une convention** avec le Forem pour accéder à l'ensemble des CdC (mais avec un usage parfois limité au vu des démarches requises)

1. Créé par le protocole d'accord-cadre approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 6 juillet 2006
Source: Entretiens et focus groupes réalisés entre avril et septembre 2022

... qui sont encore limitées, sous certains aspects, dans leur capacité à atteindre une mutualisation « à l'échelle » des équipements et infrastructures

Au sein du type d'opérateurs

- Partie importante des **équipements et infrastructures** encore localisée **au niveau individuel des établissements** – avec les équipements de pointe spécifiques en CTA
- Accès hétérogène entre établissements**
 - Défis de mobilité**, bien que la FWB mette en place des mesures / remboursements pour les minimiser
 - Manque d'information / de volonté** quant aux possibilités d'accès aux CTA
- CTA proches de la saturation pour certains, en sous-utilisation pour d'autres**
- Besoin exprimé par **certains CdC d'une augmentation de leur capacité** d'accueil

Entre types d'opérateurs

- Opportunité de fluidifier l'accès aux centres mutualisés** entre types d'opérateurs, p.ex. :
- Accès au CTA hors enseignement** – déjà en place pour certaines initiatives ponctuelles, avec des difficultés organisationnelles
 - Accès aux CdC hors formation professionnelle** (développé pour certains, p.ex. TechnoCampus, limité pour d'autres)
 - Opportunité de **faciliter l'accès à tous les CdC** pour l'IFAPME, en facilitant les démarches

← **Potential de spécialisation (ou renforcement de la spécialisation) des centres de formation et établissements** dans un nombre limité de secteur, impliquant de facto une **mutualisation systématique des équipements et infrastructures.** →
Cette idée ne fait cependant pas l'unanimité – Voir page suivante

ii. Mutualisation – Certains acteurs et la recherche internationale mentionnent la possibilité de spécialiser davantage les centres de formation / établissements ; ce modèle ne fait cependant pas l'unanimité



Points de vue exprimé par certains acteurs qu'il serait à la fois **plus efficace, plus efficient et plus motivant / attractif** (pour les apprenants comme pour les employeurs) de, selon les points de vue :

- **Rassembler de manière plus importante l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle au sein d'un nombre limité de « centres d'excellence »**
- **Spécialiser davantage p.ex. les établissements d'enseignement qualifiant** en limitant la diversité de l'offre par établissement
- ...

“” *Quand on dit à un jeune tu feras l'option TQ ou P dans l'établissement scolaire X (au sein duquel tu n'as pas réussi dans le Général), on ne lui vend pas du rêve. Si on lui dit ta passion c'est le domaine X, alors tu dois absolument fréquenter cet établissement qui regroupe tout ce qui se fait de mieux dans le domaine X, alors cela peut changer ...*

“” *Une école a 6 options, dans 5 secteurs différents, avec 8 élèves par classe: il n'y a aucune cohérence parfois*

La recherche internationale pointe l'opportunité de spécialisation des établissements / centres



Spécialisation des établissements à vocation professionnalisante permettant de :

- **Réduire la compétition entre les établissements** et ainsi favoriser la collaboration
- **Offrir un choix de programmes – et donc d'équipements – plus cohérent, plus large et plus riche** (p.ex., doubles-diplômes) aux étudiants de l'établissement
- Augmenter l'efficacité du système en **réalisant des économies d'échelle**



Nécessité d'effectuer une potentielle spécialisation **de manière progressive**, en **plusieurs étapes**, commençant par exemple par des accords de coopération quant à la mutualisation des équipements

Exemples internationaux



Aux Pays-Bas, le **centre ROCMN¹ accueille 20 000 étudiants en formation professionnelle**, délivrant plus de 300 formations différentes, en plein exercice tout comme en alternance

Les 300 formations sont délivrées via 12 centres spécialisés, p.ex. centre d'Ingénierie, de Santé, etc. – avec certains centres se regroupant par synergies²



Développement des **Centres d'Excellence Professionnelle Européens**, initiative européenne visant à développer des « écosystèmes de compétence » via des centres de formation, soutenant notamment :

- **La spécialisation intelligente et les stratégies fondées sur les clusters**
- **Les écosystèmes industriels et chaînes de valeur spécifiques**

Soutien des initiatives lancées en Europe sous forme **d'enveloppes de financement, jusqu'à 4m€**

Cependant, cette opportunité ne fait pas l'unanimité au sein des acteurs interrogés, notamment car le **regroupement des activités dans un nombre limité de centres de grande échelle** :

- Entraîne des **défis de mobilité**
 - “” *Le regroupement des activités dans certains gros centres en France amène de nouveaux apprenants en Belgique, parce que ces centres sont trop loin*
- Rend **l'environnement de travail / d'apprentissage plus impersonnel et moins motivant** pour les formateurs et apprenants
 - “” *Les grosses structures ont souvent un vrai impact sur le climat qu'on arrive à créer au sein des formateurs et au sentiment de « communauté » des apprenants*
- **Limite le temps d'accès aux centres** pour les publics y ayant déjà accès
 - “” *Envisager une montée en puissance des CdC au bénéfice des publics qui ne sont pas les leurs à l'origine, ne peut s'envisager au détriment de leurs publics de base*

iii. Certains opérateurs collaborent déjà avec les employeurs et secteurs afin d'améliorer l'accès à des équipements à jour et de qualité en suffisance

Le financement des infrastructures est un des domaines de contribution possible des secteurs / employeurs dans la formation professionnalisante¹

Le développement de la collaboration privé / public permet typiquement de :

- Bénéficier d'équipements de qualité et à jour
- Former les élèves sur les équipements qu'elles produisent ou utilisent
- Accélérer l'insertion professionnelle des étudiants en multipliant les interactions avec les entreprises

Il existe des initiatives Emploi-Formation-Enseignement en Wallonie et en RBC visant à développer l'équipement des opérateurs, principalement dans la formation professionnelle... ... mais une marge de progression demeure



- **Partenariat avec les secteurs dans le cadre des CdC et CdR** en ASBL (p.ex. AutoForm, Cefoverre, Aptaskil, Epicuris, ...)
- **Financement d'équipements de l'IFAPME** par Educam (secteur automobile) et du Forem p.ex. par le transport routier



Initiatives plus ponctuelles / limitées que dans la formation professionnelle:

- **Association Zenobe Gramme**, redistribuant aux écoles du matériel donné par les employeurs
- **Employeurs / secteurs qui contribuent au financement d'équipement** de base dans certains établissements, p.ex. employeurs de la construction qui financent du matériel de sécurité qui serait à la charge des apprenants

“ ” Les équipements de sécurité sont financés par des employeurs et secteurs dans certains établissements, mais on pourrait rendre ça plus fréquent

“ ” Nous avons des financements de [secteur] pour les équipements, mais pas des autres, sans raison particulière: on pourrait / devrait faire pareil avec d'autres secteurs

“ ” Nous travaillons beaucoup avec secteur X et secteur Y, mais on devrait plus travailler avec les autres

Les retours initiaux de certains employeurs / secteurs indiquent une **potentielle volonté de certains secteurs de contribuer** davantage aux équipements et infrastructures

1. Au-delà de la question des ressources humaines/formateurs apportées par le secteur privé, de la contribution pédagogique du secteur privé (p.ex. dans le design des cursus, ou les formations complémentaires données par les entreprises) et du financement dans sa globalité (au-delà des infrastructures)

iv. Certains acteurs soulignent que les investissements insuffisants en équipement et infrastructures sont un obstacle à l'ouverture d'options techniques (notamment dans l'enseignement qualifiant)

Selon certains acteurs, il existe encore des désincitants à l'ouverture d'options dans les métiers techniques, en lien avec les investissements requis en équipement et infrastructures

Mécanismes de financement

Modalités de financement généralement liées implicitement ou explicitement au nombre d'apprenants / aux heures suivies, impliquant un incitant à organiser les formations / OBG :

- **Nécessitant le moins d'investissement** en équipement et de dépenses en matériel
- **Attirant le plus d'élèves** / générant le plus de volume d'heures

Risque et difficulté d'investir dans du matériel spécifique à une nouvelle OBG, car nécessite la mobilisation de fonds propres :

- Financement **ne couvrant pas 100%** des investissements nécessaires à l'ouverture d'une OBG – mais cependant plus favorable pour les créations d'OBG en ligne avec les plans IPIEQ¹
- Nécessité d'une **avance sur fonds propres malgré les finances parfois contraintes des établissements** – impliquant un risque car la possibilité de **remboursement disponible n'est pas toujours certaine** à l'avance (p.ex. candidature pour le « Fonds d'équipement » potentiellement non-retenue, risque de non-ouverture de l'OBG et donc de non-remboursement)

Attraction des élèves et apprenants

Difficulté d'attirer des élèves dans certains secteurs en pénurie ou innovants (voir *Partie VII. Chapitre 1a. « Apprenants »*), entraînant une crainte de non-respect des normes de création – générant un risque de perte de l'investissement réalisé pour les OBG de ces secteurs

Processus de création d'OBG

Court délai entre validation/approbation de la création et la rentrée scolaire, compliquant l'organisation de l'OBG (p.ex. un risque dans la commande de matériel prenant parfois > 3 mois avant livraison)

Gestion des locaux et du matériel

Impossibilité pour certains établissements de dégager de l'espace pour l'organisation d'OBG parfois volumineuses en matériel (p.ex. ébénisterie) ou pour accommoder les nouveaux élèves



Spécifique à l'enseignement qualifiant

Ces éléments génèrent des difficultés / désincitants à la création de formation (ou OBG), en particulier concernant les formations techniques :

- **Demandeuses en investissement de matériel / équipement et en espace**
- **N'attirant pas spontanément les élèves/apprenants**
- Pour lesquelles **ni les enseignants, ni le matériel ne peuvent être partagés** avec les formations / OBG existantes

... soit bien **souvent les OBG / formations dans les métiers techniques en pénurie** (vs OBG / formations de services avec peu de matériel et pourvoyeuses d'élèves / apprenants)

L'importance de ce point ne fait cependant pas l'unanimité (par ex. existence du fonds d'équipement dans l'enseignement ayant largement résolu ce problème selon certains acteurs)

1. 90% couvert par le Fonds d'équipement si l'OBG contribue au plan de redéploiement agréé par l'IPIEQ vs 80% dans le cas contraire

D. Le développement de l'alternance pourrait être un levier indirect permettant d'améliorer l'accès à – et de réduire le coût pour les finances publiques – des équipements et infrastructures (avec cependant des réserves)

Développer l'alternance peut contribuer à améliorer l'accès aux équipements...

En permettant de **former les apprenants directement sur les outils des entreprises** :



Les **centres de formation ont besoin de moins de capacité de formation**, et donc de moins d'équipements – permettant d'en augmenter la qualité



Les **apprenants ont de facto l'opportunité d'apprendre sur des équipements à jour** et en phase avec le monde de l'entreprise



Développer l'alternance, c'est augmenter la part d'élève en entreprise et leur permettre de s'exercer directement sur le matériel de l'employeur



Augmenter l'alternance diminuerait le nombre d'élèves en centres de formation et permettrait de limiter les investissements en équipement



... mais qui ne doit pas être surestimé, car comprenant également certains risques

Cependant, la **formation en entreprise** présente également **certaines limites** :



Les **PME**, dans lesquelles une majorité d'apprenants se forment, ne **possèdent pas systématiquement les équipements les plus à jour**



La formation en entreprise peut rendre la formation **trop spécifique à certains équipements**



Il ne faut pas tomber dans le mythe: les petites entreprises ne sont pas toujours équipées du matériel dernier cri



Les entreprises sont souvent très spécialisées dans leurs équipements et n'offrent pas les mêmes possibilités de formation aux étudiants que nos CTA ou CdC, surtout que la plupart des entreprises qui prennent des alternants sont des PME ou indépendants